Élections suivi une lettre ouverte

Par Msss
Bonjour A l'approche des élections dans l'entreprise de transports j aimerai faire une lettre ouverte au salarié dans l'entreprise pour dénigrer ses syndicats qui ne font rien pour nous et de me présenter au nouvelles élections Est ce que j'ai le droit juridiquement car nous avons bc de syndicats procéduriers mais pas pour le bon fonctionnement de l'entreprise Une année je l'ai fait mais je fesais parti un syndicat et là je ne fais plus parti de rien mais je vais me présenter a nouveau pouvez vous me dire si je risque une procédure si je fais cette lettre ouverte ? Merci Cordialement
Ce syndicat en question m'a fait parvenir une lettre de son avocat qui m'a écrit mais n a rien pu faire merci de me répondre Mme Msssss
Par Prana67
Bonjour,
Vous pouvez bien sur faire des tracts qui expliquent pourquoi les salariés devraient voter pour vous et pas pour les autres, mais restez le plus factuel possible. Vous savez sans doute que si vous ne vous présentez pas sur une liste syndicale il faut attendre le second tour pou vous présenter s'il reste des places.
Par AGeorges

Bonsoir Msss,

L'engagement syndical est à respecter. La première démarche est d'avoir une action positive. Par exemple en expliquant, selon vous, ce qu'il faudrait faire. Commencer par dénigrer les autres n'est certes pas la bonne méthode. Et bien sûr, il faut savoir jusqu'où ne pas aller. Un accord d'entreprise est toujours entre différents syndicats et le patronat. Demander des avantages irréalistes ne mènera à rien. Surtout si vous êtes toute seule.